

**ASPECTS SOCIOLOGIQUES DE LA RÉSISTANCE DES SANS-ABRIS
SÉDENTAIRES À INTÉGRER LES HÉBERGEMENTS D'URGENCE EN
PÉRIODE DE CONFINEMENT EN CÔTE D'IVOIRE**, Yogblo Armand
GROGUHÉ (Université Alassane Ouattara de Bouaké – RCI)
groguearmand@gmail.com

Résumé

Cette étude porte sur les sans-abris fixes en période de confinement à Abidjan. Elle se propose de connaître les situations et conditions dans lesquelles les sans-abris résistent d'intégrer volontairement les centres d'hébergement d'urgence. Pour ce faire, une enquête qualitative basée sur des observations « directes », des entretiens « semi-directifs », des entretiens « en incognito » ont été choisis. Nous avons donc axé notre travail sur 13 sans-abris qui se sont opposés catégoriquement à la politique de confinement d'urgence proposée par une association caritative. C'est à l'aide des théories de la causalité fonctionnelle et du processus de disqualification sociale que nos données ont été intégrées dans un corpus d'explication et d'interprétation. Les résultats de notre recherche révèlent d'abord que les sans-abris refusent de se faire confiner en période de pandémie parce qu'ils ne croient pas à l'existence et à la dangerosité de la maladie et redoutent le poids des diverses contraintes au sein des centres d'urgence. Ensuite, l'entrée au centre d'urgence diminue les opportunités de confort et de débrouille à leurs yeux. Enfin, cette immersion affaiblit la possibilité pour eux de nouer des relations significatives avec le public, indispensable pour leur équilibre psychologique.

Mots clés : Résistance, non-recours, sans-abri sédentaire, hébergement d'urgence, confinement, pandémie.

**SOCIOLOGICAL ASPECTS OF THE RESISTANCE OF SEDENTARY
HOMELESS PEOPLE TO INTEGRATE EMERGENCY
ACCOMMODATION DURING LOCKDOWN IN CÔTE D'IVOIRE**

Abstract

This study focuses on the homeless in a period of confinement in Abidjan. It proposes to know the situations and conditions in which the homeless resist to voluntarily integrate the emergency accommodation centers. To do this, a qualitative survey based on "direct" observations, "semi-structured" interviews, "incognito" interviews were chosen. So we focused our work on 13 homeless people who adamantly opposed the emergency lockdown policy proposed by a charity. It is with the help of the theories of functional causality and the process of social disqualification that our data have been integrated into a corpus of explanation and interpretation. The results of our research first reveal that the homeless refuse to be confined during a pandemic because they do not believe in the existence and the dangerousness of the disease and fear the weight of the various constraints within emergency centers. Then, entering the emergency center reduces the opportunities

for comfort and coping in their eyes. Finally, this immersion weakens the possibility for them to establish meaningful relationships with the public, which is essential for their psychological balance.

Keywords: Resistance, non-recourse, sedentary homeless, emergency accommodation, confinement, pandemic.

Introduction

Le thème du sans-abrisme est tout à fait en phase avec l'actualité, c'est une problématique internationale. Les médias et les réseaux sociaux regorgent d'articles portant sur les sans-abris. Le terme « sans-abrisme » ne peut être défini de manière exhaustive. Un des objectifs a souvent été de tenter de dénombrer les personnes sans logement : Sans domicile fixe, sans-abri, grand exclu, gens de rien, clochard, vagabond, indigent, mendiant, nomade, marginal, personne sans chez-soi..., on le voit, beaucoup d'expressions empêchent d'établir une définition exacte (J. Damon, 2002, p35 ; K. Choppin et E. Gardella, 2013, p14). Il y a cependant un point commun à ces citoyens : l'hébergement est déficient.

Cette typologie renferme les personnes totalement dépourvues de logement et ne disposant pas d'un abri pour la nuit. Mais il existe une différence entre un Sans Domicile Fixe-SDF et un sans-abri. Est considéré comme sans domicile fixe quelqu'un qui a dormi la nuit précédente de l'enquête dans un endroit non dédié à l'hébergement (rue, abri de fortune...) ou qui a recours à un service d'hébergement (C. Brousse, 2006, p3). Est considéré de l'autre côté comme sans abri quelqu'un qui dort dans un endroit non dédié à l'hébergement de façon habituelle (M.-H. Loison, 2006). La distinction se fait donc sur la temporalité et non pas sur le lieu¹. Cette approche confirme que l'exclusion liée au logement est un processus complexe et variable et qui met en mal les conditions de vie des sans-abri (J. Damon, 1996).

En effet, leurs conditions de vie ont surtout été étudiées sous l'angle de la santé et de l'accès aux soins. Les personnes sans domicile sont fragilisées par leurs conditions de vie et particulièrement par une mauvaise alimentation et des tensions psychologiques (EF. Sprake, R JM. Barker, 2014 ; CARITAS, 2009). Davantage sujets aux maladies, les sans-abri font moins appel au système de soin et se situent parfois en résistance par rapport à lui (B. De la Rochère, 2003 ; P. Gazin et P. Brouqi, 2004). Parmi les publics à la rue, on trouve dans des proportions significatives d'anciens détenus, des toxicomanes, des personnes souffrant de

¹Dans le cadre de cet article, nous travaillons sur les sans-abris et nous ajoutons à ce concept les notions de sédentaire ou fixe afin de lever toute équivoque avec le concept de SDF qui est une personne en itinérance. Il s'agit alors de personnes qui ne possèdent aucun domicile fixe ou de point d'ancrage (C. Moatti et M. Kaiser, 2007).

difficultés psychiques ou psychiatriques et des prostitués (F. Beck, S. Legleye, S. Spilka, 2006 ; Beauchamp, 2003 ; A. Arnaud, 2017).

D'autres travaux de recherche des sans-logis ont le plus souvent été abordés à partir de trois types d'analyses. Les premières insistent sur les productions de la pauvreté, dans leurs dimensions historiques et économiques (N. Anderson, 1923, cité par Schwartz, 2011, p32). Les secondes se penchent sur la gestion de la pauvreté, en abordant les politiques sociales des démocraties qui ne cessent d'hésiter entre aide sociale et répression (B. Eysermann, 2005, p178-180 ; J. Damon, 2012). Les dernières se préoccupent des modes de survie à la rue, en privilégiant l'étude concrète des groupes les plus marginalisés dans leurs pratiques d'adaptation et/ou de résilience (P.J. Timothy 1997, p431-433 ; C. Lanzarini, 2000).

Sur la question de la résilience, un aspect tout aussi important et qui concerne notamment le non recours aux services d'assistance par les sans-abris a été abordé par P. Warin (2016, p 39). Celui-ci propose dans sa recherche une typologie des motifs de non-recours aux hébergements sociaux par les sans-abris :

- La non-information : les personnes ciblées par la politique publique ne savent pas qu'elles ont droit à l'offre publique ;
- La non-proposition : les personnes envisageraient de recourir au service auquel elles ont droit, mais elles n'ont pas été sollicitées par les agents publics chargés de la mise en œuvre de ce droit ;
- La non-réception : « lorsque l'offre est connue, demandée mais pas obtenue ou utilisée » ;
- La non-demande : « quand l'offre est connue mais pas demandée, ou bien un droit est ouvert mais la prestation non utilisée, un service est accessible mais non sollicité.

Dans le cadre de cette étude cependant, il s'agit du refus volontaire d'habiter des sans-abris lorsqu'on leur propose un hébergement social. La question de la résistance à intégrer les hébergements d'urgence semble particulièrement problématique des lors qu'elle se produit en période de confinement lié à une pandémie.

En effet, la maladie à coronavirus s'est révélée au monde pour le grand public, vers la fin de l'année 2019 en Chine d'abord, puis progressivement au cours du premier trimestre de 2020 à travers le monde. En l'absence, à ce jour, de vaccin, de traitement antiviral efficace démontré, et dans une situation de pénurie de masques et de tests diagnostiques, force a été, dans de nombreux pays, de recourir à la méthode du confinement de la population à domicile. Le confinement avait pour but de ralentir la propagation du virus et d'atténuer l'afflux de malades dans les établissements de santé, en particulier des cas les plus graves dans les services de réanimation dont les capacités sont limitées.

À Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, un nombre important de sans-abri jalonne les rues des quartiers de cette métropole. Nous avons choisi de

nous s'intéresser à la problématique du sans domicile fixe car nous avons eu l'occasion, en tant que membre d'une association caritative chrétienne « Lumière et Action » d'effectuer un stage de sensibilisation sur les mesures barrières en période de la maladie à coronavirus.

Cette association organise des activités pour les personnes dans le besoin et leur apporte des vivres. Grâce à cette expérience, nous avons pu côtoyer énormément de personnes en situation de précarité qui vivent et dorment de façon habituelle dans des lieux non prévus pour l'habitation tels que les parkings, les entrepôts, parties communes d'un immeuble d'habitation, et les chantiers etc. En vue de freiner la propagation du virus, l'association a proposé aux personnes sans-abris fixes leur confinement dans des centres d'hébergement d'urgence.

Cependant, plusieurs sans-abris se sont opposés d'intégrer les centres mis à leur disposition par l'association caritative chrétienne. Comment dès lors comprendre ce refus de la part de personnes qui présentent déjà des caractéristiques de vulnérabilité sanitaire ? Pourquoi refusent-ils de se faire confiner pendant une pandémie ?

1. Matériels et méthodes

1.1 Échantillon et recueil des données

C'est au cours des actions d'assistance aux personnes sans-abri que nous avons rencontrés 13 sans-abris sédentaires à Abobo et Adjamé, qui ont refusé catégoriquement d'être confinés dans les hébergements d'urgence proposée par une association caritative chrétienne².

À travers l'analyse qualitative, nous avons voulu comprendre les motivations d'un non-recours volontaire par ces personnes. Nous avons effectué des observations directes, des entretiens semi-directifs, des entretiens « en incognito » (J. Copans, 1999, p14). En effet, avant de procéder à un entretien, nous débutons par une observation directe en effectuant une prise de notes au carnet. Nous relevons quelques données comme le jour et l'heure, la description physique de la personne, son comportement et l'environnement. Ensuite, nous prenons contact avec la personne observée.

Lors de notre première phase de recherche avec les entretiens « semi-directifs », nous tâchons de mettre la personne en confiance. Nous lui posons des questions simples (identité, situation familiale). Ensuite, nous continuons l'entretien en lui demandant des informations plus précises, relatives à sa biographie et à son parcours de vie. Nos entretiens sont réalisés avec tact et au cas par cas, et ce, en raison de la situation de vie difficile du public cible.

Dès lors, la seconde phase d'entretien a consisté à ne pas dévoiler notre statut de chercheur. Nous apportons directement un colis alimentaire à la personne démunie. Nous effectuons nos entretiens sur la base d'une discussion « en

² La technique d'échantillonnage est donc celle du choix raisonné.

incognito ». Cette démarche nous permet d'obtenir des informations sur le parcours de vie de la personne sans l'appui visuel d'une grille d'entretien. Nos observations et nos entretiens réalisés auprès des personnes sans-abri sont tous retranscrits. Par souci de confidentialité et pour le respect de la vie privée des personnes questionnées, l'identité des sans-abris a été modifiée dans le cadre de ce travail.

Le tableau suivant présente quelques informations sur le parcours de vie des 13 sans-abris de notre échantillon notamment sur leur sexe, âge, situation matrimoniale avant le départ à la rue, statut professionnel avant l'arrivée dans la rue, situation ayant favorisé le départ à la rue, lieu et durée dans la rue et niveau d'instruction.

Tableau I : Caractéristiques des sans-abris constituant l'échantillon

N	Pseudonyme	Sexe	Age	Situation matrimoniale avant le départ à la rue	Statut professionnel avant l'arrivée dans la rue	Situations ayant favorisé le départ à la rue	Lieu et durée dans la rue	Niveau d'instruction
01	Nikita	Masculin	28 ans	Célibataire sans enfant	Maçon	Perte d'emploi	Adjamé 4ans	Non scolarisé
02	Dojo	Masculin	43 ans	Concubinage 02 enfants	Menuisier	Rupture conjugale	Abobo 14 mois	Primaire
03	Clemso	Masculin	34ans	Célibataire sans enfant	Serveur	Limogeage	Abobo 10 mois	Secondaire
04	Toti	Masculin	50 ans	Célibataire 01 enfant	Vendeur ambulancier	Déguerpissement	Adjamé 18 mois	Non scolarisé
05	Kapa	Masculin	32 ans	Célibataire sans enfant	Sans emploi	Répudié par son tuteur	Abobo 02 ans	Primaire
06	Bill	Masculin	19 ans	Célibataire sans enfant	Aide-maçon	Accusé d'être sorcier	Abobo 15 mois	Primaire
07	Passi	Masculin	27 ans	Célibataire 01 enfant	Coursier	Perte d'emploi	Adjamé 03 ans	Secondaire
08	Gbaman	Masculin	17 ans	Célibataire sans enfant	Élève	Orphelin	Abobo 13 ans	Secondaire
09	Djo	Masculin	30 ans	Célibataire 02 enfants	Peintre	Déguerpissement	Adjamé 02 ans	Non scolarisé
10	Le chat	Masculin	53 ans	Célibataire 03 enfants	Couturier	Incapacité d'honorer le paiement du loyer	Abobo 14 mois	secondaire
11	Vieux père	Masculin	55 ans	Célibataire sans enfant	Vendeur de charbon	Incapacité physique causée par un accident	Abobo 02 ans	Non scolarisé
12	Lasso	Masculin	31 ans	Célibataire sans enfant	Vendeur ambulancier	Incapacité d'honorer le paiement du loyer	Abobo 13 mois	Non scolarisé
13	Féfé	Masculin	25 ans	Célibataire sans enfant	Maraicher	Déguerpissement de l'espace cultivable	Adjamé 06 mois	Primaire

Source : Groguhé Yogblo Armand, 2022

1.2. Les théories sociologiques mobilisées

Dans cette recherche deux théories sociologiques ont attiré notre attention : la théorie du processus de disqualification sociale et celle de la causalité fonctionnelle.

1.2.1. Le processus de disqualification sociale

Cette théorie aborde le processus de disqualification sociale à la problématique des sans-abri en trois phases : La fragilisation, l'habitude et la sédentarisation (J. Damon, 2012, S. Paugam, 1991, cité par Damon Julien, 1998).

La première phase, « la fragilisation » représente les nouveaux sans-abris arrivés à la rue. Ils se dissimulent parmi la population et ne souhaitent pas se confondre avec les sans-abris de plus longue date, ils aspirent à sortir de la rue. La seconde phase, « l'habitude » représente les individus à la rue depuis un certain temps (plusieurs semaines). Ici, les sans-abris deviennent dépendants des aides sociales, leur apparence physique se dégrade. La troisième phase, « la sédentarisation » représente les sans-abris les plus marginaux. Ils refusent l'aide proposée par les assistants sociaux, ils n'ont plus de projet de vie, leur apparence physique est misérable : C'est la phase de la rupture. Cette phase est pertinente pour notre travail car elle met en lumière la problématique de la sédentarisation en lien avec la résistance des sans-abris à intégrer les centres d'urgence en période de confinement.

1.2.2. La théorie de la causalité fonctionnelle

Nous reprenons ici la distinction proposée par Durkheim (2007, p 90-91) quand il distingue la causalité qu'on peut dire « émergentiste » qu'il nomme « cause efficiente » ou « génératrice » et la causalité fonctionnelle ou « fonction ». Selon cet auteur, une fonction renvoie à l'utilité collective produite par l'existence d'un « fait social » Si l'utilité du fait n'est pas ce qui le fait être, il faut généralement qu'il soit utile pour pouvoir se maintenir. La causalité émergentiste explique l'émergence d'un nouveau phénomène ; la causalité fonctionnelle explique son maintien au cours du temps. Cette distinction est nécessaire : les causes qui expliquent l'apparition d'un phénomène ne sont pas forcément celles qui en expliquent la prolongation au cours du temps. Dans ce travail, nous proposons donc un modèle d'analyse fonctionnelle des situations de sans-abrisme sédentarisé, et non une analyse émergentiste. Par comparaison des entretiens réalisés auprès de divers individus étant en situation de sans-abrisme sédentarisé, nous pouvons expliciter les points communs à l'ensemble de ces cas, dont la conjonction suffit à expliquer la pérennisation dans la rue et par voie de conséquence le refus par ceux-ci à intégrer les centres d'hébergement d'urgence.

2. Résultats

Plusieurs situations ou conditions expliquent la résistance des sans-abris fixes à intégrer les centres d'accueil d'urgence. La première renvoie au déni de la maladie du Covid-19 et aux modes de fonctionnement interne des institutions les accueillant. La seconde relève de la diminution des occasions de confort et de débrouille, quand la troisième met en évidence l'impossibilité pour eux de nouer des contacts fréquents avec le public.

2.1. Déni de la Covid-19 et contraintes réglementaires dans les centres d'accueil

Le refus de l'hébergement d'urgence par les bénéficiaires en période de confinement est en relation avec plusieurs variables sociales notamment le déni de la maladie et la contrainte des normes au sein des institutions.

2.1.1. Déni de la maladie

Notre enquête de terrain révèle que les sans-abris ont une perception de la maladie qui renvoie au déni, à travers les mots et expressions suivants : « maladie des riches ou des blancs » ; « c'est palu, ça ne tue pas les africains ». Selon eux, l'organisme de l'africain, le climat africain fait de chaleur tue le virus de la maladie et qu'à ce titre il n'y a pas lieu de s'en inquiéter, d'où la tendance à la banalisation et souvent à l'automédication :

Même si je contracte la maladie, il est facile de le soigner avec des plantes comme les feuilles de Nîmes ou encore boire des boissons alcoolisées qui tueront à coup sur le virus. En fait, il s'agit d'un mélange de palu et de rhume. Tous les tradipraticiens en Côte d'Ivoire soignent la maladie. Je ne pense donc pas que le confinement puisse régler le problème, (sourire !) (Dojo, 43 ans, NI³ : primaire, 14 mois dans la rue, Abobo le 08/05/ 2020 à 10H)

Au regard des représentations faites par les sans-abris, il ressort que ces personnes qui font un déni de réalité sont plus exposés à un risque de contagion et de propagation de la pandémie. En effet, ceux qui font un déni de réalité refusent de voir la réalité telle qu'elle est parce qu'elle représente une menace pour leur vie. La maladie est perçue comme une menace compte tenu de leurs conditions de vies précaires et donc pour absorber la peur et le stress qui en découlent, ils affirment également que : « Ça existe pour ceux qui se considèrent comme des blancs, un bon ivoirien n'a pas peur d'un petit rhume » s'inscrivant ainsi dans une logique de réinterprétation qui ouvre la voie au déni démesuré de la maladie.

Les données de terrain montrent que le déni de la maladie est plus prononcé chez les sans-abris non scolarisés. Selon eux, la presse écrite papier et électronique ainsi que l'internet ne leur sont pas accessibles parce qu'ils n'ont pas

³ NI, désigne le Niveau d'Instruction.

de smartphone du fait de leur revenu et affirment ne pas savoir lire. Leur niveau de connaissance de la maladie s'est fait essentiellement par l'entourage ; là encore, ils déclarent se méfier des informations de l'entourage compte tenu des rumeurs sur la maladie : « Les gens m'ont dit qu'il y a une nouvelle maladie qui tue les vieux. Mais, je ne sais pas lire pour mieux m'informer. Les gens racontent beaucoup de choses sur la maladie, on ne sait plus qui dit la vérité »(Djo 30 ans, NI : non scolarisé, 02 ans dans la rue, Adjamé le 08/05/2020 à 14H).

2.1.2. Les contraintes des règles au sein des institutions d'accueil

Le sans abri sédentaire acquiert dans la rue des valeurs de groupe avec d'autres sans-abris faites de solidarité, de partage, d'amitié. À partir de là, ces nouvelles valeurs du groupe d'appartenance sont préférées à la solitude offerte par un dortoir dans une institution réglementée :

Je ne pourrai pas supporter une vie en institution dans la mesure où cela fait longtemps que je suis dans la rue. J'ai beaucoup d'amis avec qui je m'attends bien. Ce sont pratiquement mes frères. Je ne peux pas me séparer d'eux. Je serai trop seul dans un centre (Le chat, 53 ans, NI : secondaire, 14 mois dans la rue, Abobo le 12/05/2020 à 14H).

La quotidienneté des sans-abris nous conduit à comprendre les motifs pour lesquels ils refusent d'être confinés dans les centres d'hébergement d'urgence.

À la lumière des situations ayant favorisé leur départ à la rue et la durée dans la rue, ils ont parfois connu des ruptures au cours de leur vie. Ils nous semblent qu'ils n'ont plus l'habitude de tous ce qui peut concerner l'ordre, les notions élémentaires d'hygiène, des pratiques de vie et de consommation saines etc. :

Je vis seul dans la rue avec mes propres règles, je me couche et sors quand je veux. Je décide quand je dois prendre une douche ou laver mes habits. Vivre dans un centre va certainement m'infantiliser. On va m'apprendre les choses du quotidien comme laver les mains, faire la vaisselle etc. Écoutez ! cher Monsieur je ne suis pas un enfant (Lasso, 31 ans, NI : non scolarisé, 13 mois dans la rue, Abobo le 09/05/2020 à 16H).

Or pour maintenir l'ordre et l'hygiène dans les locaux, il est nécessaire que les institutions abritant les sans-abris soient réglementées. Le respect de la vie en communauté est une priorité des centres d'urgence. Les sans-abris de façon générale ont parfois perdu le sens du respect des règles imposées par un système : se coucher à une certaine heure, respecter le personnel, ne pas consommer d'alcool. Ceux-ci peuvent dès lors remettre en cause la rigidité et les structures réglementaires de l'institution les accueillant. :« Je suis un adulte, même si je suis dans la rue aujourd'hui, j'étais auparavant quelqu'un de respectable. Il me sera très difficile d'obéir aux ordres du personnel du centre parce que je refuse

l'abaissement » (Fefe, 25 ans, NI : primaire, 6 mois dans la rue, Adjamé le 11/05/2020 à 17H30).

Ils appréhendent difficilement le fait de se rendre dans un centre d'hébergement d'urgence et devoir respecter les normes. Certaines règles sont vues par des anciens pensionnaires de centres comme des contraintes qu'il est difficile de respecter :

J'ai déjà séjourné dans un centre dans la ville d'Abidjan. Les règles étaient tellement rigoureuses que je me suis souvent senti en prison. Après une semaine dans le centre, il m'a paru bon de repartir dans la rue. Croyez-moi, c'est comme si j'avais retrouvé une liberté confisquée. (Vieux-père, 55ans, NI : non scolarisé, 2ans dans la rue, Abobo le 13/05/2020 à 15H).

De plus, le fait de se faire expulser après la pandémie du centre peut provoquer un sentiment de frustration ou d'humiliation dont les sans-abris veulent fuir à tout prix. Ces sentiments pourraient être considérés comme un nouvel échec de vie :

De toute façon, les responsables des centres vont nous garder pour un certain temps. Quand la maladie va finir, ils seront obligés de nous expulser. Mais le problème reste le même puisqu'on repart à la rue. Or si vous sortez d'un centre pour intégrer une maison ou avoir un travail, ce serait vraiment intéressant. Revenir donc à la rue sans rien en réalité fait très honte. Mieux vaut rester dans la rue que de se voir rejeter après. C'est comme un immigrant qui revient de son aventure de l'Europe sans rien (Bill, 19 ans, NI : primaire, 15 mois dans la rue, Abobo le 10/05/2020 à 12H).

2. 2. Diminution des opportunités d'aisance et de débrouille

Accepter de séjourner dans les hébergements sociaux accessibles pendant le confinement, signifie pour les sans-abris une réduction des possibilités de confort personnel et une diminution de toutes les opportunités ou occasions susceptibles de lui permettre de se faire de l'argent.

2.2.1. Une possible réduction de confort personnel

Les sans-abris qui refusent d'intégrer les centres d'urgences, veulent en effet préserver un mode de vie qui leur est propre. C'est la possibilité d'avoir une maîtrise sur son rythme, c'est-à-dire sur l'ordre des séquences et le moment où il peut faire ce qu'il a envie de faire : faire une sieste, se coucher, se lever, manger. S'y ajoute la possibilité de recevoir des visites :

L'idée, c'est d'arriver à être indépendant, c'est-à-dire faire des choses que je désire faire sans pression aucune. Je crois que cette possibilité de liberté est fortement réduite dans les hébergements sociaux où selon moi on est soumis à des contrôles incessants. Tout ce qui entraverait ma liberté et des occasions d'échanges. Quand je suis dans la rue ou dans ma tente de fortune, j'ai le sentiment d'avoir une maîtrise sur mes choix. Je peux décider de tout sans que personne ne me donne des

injonctions (Nikita, 28 ans, NI : non scolarisé, 04 ans dans la rue, Adjamé le 13/05/2020 à 15H).

Les sans-abris envisagent ainsi les hébergements sociaux, dans leur globalité, comme des environnements non producteurs de maîtrise. Changer d'habitat, et en particulier accepter cet hébergement social, va rompre les relations leur permettant d'éprouver une maîtrise dans leur mode de vie. Ils estiment donc que, même s'ils y vont, l'épreuve de cette perte de maîtrise va les conduire à quitter le centre, risquant alors de perdre en même temps leurs campements, qui auront été entre temps soit nettoyés, soit occupés par d'autres personnes sans abri :

Accepter de vivre dans les centres d'hébergements sociaux provisoires me paraît très peu avantageux. En effet, si éventuellement j'acceptais d'y aller, mon territoire serait occupé à mon retour par un autre sans-abri. Or tous les sans-abris sont à la recherche d'endroit stratégique à squatter (Dojo, 43 ans, NI : primaire, 14 mois dans la rue, Abobo le 08/05/2020 à 10H).

Clemson (34 ans, NI : secondaire, 10 mois dans la rue, Abobo le 14/05/2020 à 11H) se situe dans cette perspective : « Même si ces endroits sont délabrés et malpropres, nous y sommes heureux. Notre vie est dans ces tentes et non dans ces centres d'hébergements provisoires ».

La vulnérabilité de leurs habitats, la tente, et la maîtrise qu'il leur associe, contribuent ainsi à les faire refuser cette offre d'hébergement. Dans ce moment de bifurcation possible, ils choisissent donc de rester sur leur campement, plutôt que d'aller dans un hébergement social. Le refus d'hébergement de ces sans abris souligne les épreuves que peut introduire, le recours à un hébergement social pour des personnes qui ont fait leur vie sans y recourir : « j'ai vécu trois ans dans la rue sans avoir eu besoin d'intégrer un centre d'hébergement. J'ai mes habitudes de vie dans la rue que je ne veux pas changer » (Gbaman, 17 ans, NI : secondaire, 13 mois dans la rue, Abobo le 13/05/2020 à 17H)

2.2. Réduction des possibilités de débrouille

La proposition d'un hébergement social, même de longue durée, à un sans-abri sédentarisé peut être perçue comme une diminution des opportunités de gagner de l'argent. Le sans-abri va devoir adapter son comportement au cours de la journée pour récolter de l'argent. À un moment, il pourra prendre un rôle de mendiant passif :

Dans la rue, nous recevons de la part des personnes généreuses des dons en nature. Ces personnes nous apportent souvent des packs d'eau, de la nourriture, des habits et des chaussures. De plus, elles nous donnent de l'argent qui va de 100 F CFA à 5000FCFA. Vous comprenez que dans ces situations de grande générosité, il est difficile de quitter la rue pour des centres d'hébergements sociaux. Tous ces dons nous permettent somme toute d'exister (Toti, 54 ans, NI : non scolarisé, 18 mois dans la rue, Adjamé le 10/05/2020 à 14H).

À un autre moment de la journée, il pourra devenir plus actif. Certains sans-abri effectuent des « petits boulots » comme rentrer les chaises des terrasses dans les brasseries à leur fermeture. Pour ce faire, le sans-abri a des contacts positifs avec les commerçants :

Les domaines que nous investissons sont généralement à proximité des commerces. Il nous arrive de demander directement de l'aide à ces commerçants où même parfois nous leur donnons un coup de main. Ils nous payent soit en argent ou en nourriture (Kapa, 32 ans, NI : primaire, 02 ans dans la rue, Abobo le 14/05/2020 à 14H).

D'autres, se sont procurés du matériel pour nettoyer les vitres d'établissements, de voitures et de commerces. Le sans-abri fait preuve d'imagination pour trouver des potentiels clients afin de survivre au jour le jour :

Je me place au niveau des feux tricolores pour gagner un peu d'argent. Avec une serviette et de l'eau, je nettoie les vitres des voitures stationnées aux feux. Ceux-ci nous nous donnent parfois des pièces d'argent. En fait, tout ceci nous permet de nous occuper mais est également source d'entrée d'argent. (Bill, 19 ans, NI : primaire, 15 mois dans la rue, Abobo le 10/05/2020 à 12H).

Le changement de contexte, ici d'habitat, peut ainsi être perçue comme une restriction des possibilités d'action.

Dans un autre registre, le sans-abri va développer des savoir-faire, des capacités, qui leur sont utiles pour continuer à habiter dans la rue. Ces savoir-faire sont sources d'autonomie à leurs yeux. Or, ils ne seraient plus mobilisés dans le cas où ils recourraient à un hébergement social. Recourir à un hébergement social correspond ainsi selon eux à une perte de maîtrise, au sens d'une restriction des actions dont ils sont capables :

En tant que sans-abri, il m'est arrivé d'aider un menuisier dans ses tâches. Avec le temps, j'ai fini par découvrir les ficelles du métier au point où aujourd'hui je suis capable de fabriquer des tables, des tabourets, des lits et autres objets en bois. Finalement, cela m'a permis d'avoir un métier. Je suis en fait très heureux d'être menuisier (Passi, 27 ans, NI : secondaire, 03 ans dans la rue, Adjamé le 08/05/2020 à 18H).

La pérennisation d'une situation de sans-abrisme sédentarisé est une capacité à trouver au sein des espaces publics les ressources pour répondre à ses propres attentes, sans passer par les hébergements institutionnels. Elle engage une maîtrise, même minimale, sur son environnement. Les hébergements proposés sont appréhendés comme des lieux entravant voire mettant fin à des habitudes d'action adossées à un lieu de vie singulier, les personnes qui se sont organisées une vie habitable « dans la rue » ne considèrent pas que l'hébergement institutionnel soit une faveur qui leur est faite.

3. Affaiblissement d'une accoutumance publique et des relations sociales

L'immersion dans les centres d'hébergement d'urgence affaiblit la possibilité pour les sans-abris de nouer des relations significatives avec le public, indispensable pour leur équilibre psychologique.

3.1. L'acceptation publique

La sédentarisation d'une personne sans abri renvoie à la possibilité de prendre place durablement dans un espace urbain du fait d'une tolérance publique. La tolérance publique provient d'abord des utilisateurs de l'espace public dans lequel les personnes sont installées. Ce peut être des techniciens ou des policiers acceptant l'installation, discrète, dans des locaux techniques. Ce peut être un gardien dans un parking public ou sur un chantier. Ce sont surtout les passants, commerçants et résidents du quartier. Gbaman (17 ans, NI : secondaire, 03 ans dans la rue, Abobo le 13/05/2020 à 17H) revient sur l'importance accordée aux considérations que lui manifestent « les gens » quand il me fait comprendre que, selon lui, son installation n'est plus problématique dans certains espaces publics à partir du moment où les gens le tolèrent.

Conséquence, l'hébergement dans un centre d'urgence ne revêt pour eux aucune utilité. Selon leur propos, cette tolérance est essentielle pour leur équilibre mental qu'ils ne pourraient pas trouver dans les centres d'accueil :

Les gens acceptent les lieux où nous habitons, ils ne nous dérangent pas et mieux encore ils nous aident à trouver de meilleur endroit de vie. Cette considération est tellement intéressante qu'on oublie souvent que nous sommes des sans-abris. Pourquoi partir dans un centre d'accueil alors que vous êtes déjà bien acceptés par les riverains (Kapa, 32 ans, NI : primaire, 02 ans dans la rue, Abobo le 14/05/2020 à 14H).

Les sans-abris ne se sédentarisent pas dans n'importe quel espace ; certains espaces sont plus propices à l'ancrage que d'autres. L'installation dans un environnement matériel et humain est donc capitale dans la manifestation de la tolérance publique. Ces espaces constituent ainsi pour eux des occasions de sociabilité.

3.2. Tissage d'un lien social solide

Les sans-abris tissent des relations de bon voisinage avec l'entourage des commerçants et les habitants du quartier. Ces relations selon leurs appréciations sont positives du point de vue de la sociabilité. À partir de là, ils estiment qu'ils n'ont pas besoin de recevoir une proposition d'accueil dans une institution sociale.

Nous constatons que les sans-abris ont de nombreuses relations sociales avec un public diversifié, lesquelles lui permettent d'obtenir une aide matérielle. Ils utilisent leurs contacts pour les différents besoins en alimentation, en protection, en produits stupéfiants et en alcool :

Je vis dans le sous-sol d'un immeuble depuis trois ans. Il faut dire que les résidents sont très aimables. Chaque mois quand ils vont au supermarché, ils me ramènent qui du savon, qui du pain, qui des friandises de toutes sortes. Tous ceci fait que j'ai de bonnes relations avec le voisinage (Clemso, 34 ans, NI : secondaire, 10 mois dans la rue, Abobo le 14/05/2020 à 11H).

Le sans-abri apprécie les lieux publics animés notamment sur les bancs publics et dans les galeries commerçantes. Ils s'y retrouvent pour consommer de l'alcool, pour échanger en groupe. Avec son mode de vie fait de ruptures et d'absence de liens sociaux, il a besoin de contacts humains et du public pour survivre : « Chaque soir et souvent le samedi, on se regroupe pour causer, pour boire un coup ou pour fumer et partager des nouvelles de nos familles. Mais ma véritable famille, ce sont mes amis sans-abris » (Toti, 50 ans, NI : non scolarisé, 18 mois dans la rue, Adjamé le 10/05/2020 à 14H).

Le sans-abri est une personne à la recherche de relations sociales. Nous avons observé que plusieurs sans-abris se regroupent devant les immeubles, les parkings, les arrêts de bus, les jardins publics pour y dormir, ils forment un groupe compact. Les relations amicales sont indispensables pour les moments de détente et d'entre-aide en cas de problème. En effet, lorsque le sans-abri a une difficulté, il peut faire appel à ses relations sociales afin de lui porter secours pour survivre dans la rue. Son mode de vie dans la rue est perçu par celui-ci comme un monde protecteur fait de convivialité et de solidarité. Ils ne croient pas que les centres d'hébergements ont les mêmes caractéristiques que leur « monde à eux » : « Nos conditions de vie bien qu'étant précaires nous procurent beaucoup d'instant de joie. Dans les centres, je ne crois qu'il y ait cette fraternité et cette ambiance. En groupe, nous avons le soutien moral et psychologique des pairs » (Bill, 19 ans, NI : primaire, 15 mois dans la rue, Abobo le 10/05/2020 à 12H).

Nous avons constaté que les sans-abris ne sont pas forcément des personnes solitaires, ils forment souvent un groupe homogène. Nous avons remarqué au cours des entretiens que majoritairement, les sans-abri ont subi une rupture avec les membres de leur famille. La bienveillance produite par l'environnement favorise donc la sédentarisation qui entre alors dans un processus de réseaux. Son capital social acquis dans la rue favorise la sédentarisation, qui contribue en retour à l'entretien de ces relations et constitue une variable non négligeable du motif de la résistance d'habiter dans les centres d'hébergement d'urgence.

4. Discussion

Au début de cette étude, nous posions la question suivante : pourquoi certains sans-abris n'acceptent pas de recourir à un hébergement social en période de confinement suite à une pandémie ? Une des réponses au regard de notre étude révèle que les sans-abris ne croient pas à l'existence de la maladie du covid19 ; ce qui touche ici à la question des représentations sociales. En effet, les

représentations populaires des maladies, dans chaque culture, sont les représentations largement partagées par lesquelles les différentes maladies sont dites et décrites, telles que l'on peut facilement les identifier ou les solliciter dans les discours des sans-abris à travers les mots et expressions suivants : « maladie des riches ou des blancs » ; « c'est palu, ça ne tue pas les africains ».

Ce langage des symptômes ne préjuge pas de la « maladie » dont ces symptômes relèvent un sens particulier, le sans-abri ne croit pas à la dangerosité de la maladie. Il se situe dans un mécanisme de défense à travers l'utilisation d'expressions minorant la réalité de la maladie. De là l'idée que les représentations sociales désignent donc une forme de pensée sociale ayant une visée pratique et ont pour but de donner du sens à la vie quotidienne (D. Jodelet, 2003, p12). La maladie est perçue comme destructrice lorsqu'elle prive l'individu de ses activités et de ses rôles sociaux habituels, ce qui se traduit par l'inactivité et un isolement important (J-P. O de Sardan, 1999). Le sans-abri a le sentiment de perdre son identité avec l'immersion dans les centres d'urgence d'hébergement. Immersion, synonyme de perte du rôle social et du sentiment d'inutilité.

De même, certains sans-abri ne recourent pas aux hébergements sociaux, parce qu'ils dorment durablement sur un site fixe dans des lieux non prévus pour l'habitation. Les individus sans abri que nous avons rencontrés « valent » (J. Dewey, 2011, p.23) positivement le lieu où ils dorment, le rendent préférable par leurs pratiques de tous les jours aux autres lieux qui leur sont accessibles. Ils manifestent vis-à-vis de ces autres habitats des capacités de jugement sur leur pertinence (P. Warin, 2016), qu'il s'agit de prendre au sérieux pour expliquer pourquoi elles ne vont pas dans ces habitats.

Ces raisons peuvent apparaître illusoire aux yeux de personnes extérieures, mais elles sont toujours des raisons pertinentes du point de vue interne. C'est-à-dire que ces personnes attribuent des valeurs à ce qui leur importe et ce qui leur convient (J. Dewey, 2011). Cette capacité peut paraître peu rationnelle, peu efficace, peu crédible d'un point de vue extérieur. Le point de vue sociologique adopté dans ce travail conduit au contraire à prendre au sérieux ces jugements, en prise avec des actions (L. Thévenot, 2006 ; E. Gardella, 2014 ; P. Warin, 2016) précisément parce qu'ils ont des effets pratiques : les personnes prolongent leur situation de sans-abrisme en s'appuyant aussi sur ces évaluations.

Ici, nous pouvons comprendre que le fait d'occuper un « lieu non prévu pour l'habitation » ou un « habitat de fortune » et la vie qui va avec peuvent correspondre à l'inscription dans des relations signifiantes. Habiter correspond ainsi aux pratiques et aux relations par lesquelles le monde environnant, le site dans lequel les individus vivent, est doté de significations aux yeux des individus. Recourir durablement à un hébergement social peut correspondre à un changement de monde social, voire à la disparition d'un monde signifiant.

Dans ces pratiques de non-recours aux hébergements sociaux accessibles, l'ensemble des trois conditions, tolérance publique, débrouille et familiarisation, vont ensemble. Dans ce non-recours par non-demande vis-à-vis des hébergements sociaux accessibles, c'est une réduction des possibilités d'habiter qui est anticipée, qui prend la forme de la crainte d'une impossible familiarisation, d'une débrouille inenvisageable, ou de l'amoindrissement d'une tolérance publique.

Quand les hébergements proposés sont appréhendés comme des lieux entravant voire mettant fin à des habitudes d'action adossées à un lieu de vie singulier, les personnes qui se sont organisées une vie habitable « dans la rue » ne considèrent pas que l'hébergement institutionnel soit une faveur qui leur est faite.

L'éloignement géographique couperait l'individu des réseaux qu'il s'est constitués, parfois au bout de plusieurs années, autour de l'espace public où il dort : les entraves aux possibilités de satisfaire ses besoins addictifs, comme l'alcool ou la drogue. L'évaluation négative peut aussi porter sur d'autres habitats, non institutionnels, notamment ceux proposés par des proches ou des passants. La volonté affirmée de ne pas cohabiter durablement avec ces personnes et d'avoir le sentiment de se débrouiller seul sert alors de justification pour ne pas s'y rendre. Au regard de ces éléments, l'espace public investi par la personne semble bien plus prometteur en termes de possibilités d'habiter.

Le retour sur ces critiques depuis la perspective de personnes en situation de sans-abrisme sédentarisé permet de mieux en comprendre le sens. Elles ne sont jamais le fruit de délibérations détachées de tout ancrage, conduisant à évaluer le pour et le contre, les coûts et les avantages de tel centre ou de tel site. C'est parce que les individus sont engagés avec leur habitat dans une relation productrice de débrouille qu'ils critiquent les contraintes (horaires, droit de visites, droit d'absence, droit de consommation d'alcool ou de drogue) associées aux autres habitats accessibles (notamment les hébergements sociaux). Et, c'est enfin parce qu'ils sont engagés avec leur habitat dans une relation productrice de tolérance publique qu'ils critiquent l'humiliation ou le stigmate à recourir à ces hébergements institutionnels.

Dormir dans la rue, voire s'y installer, relève pourtant d'une déviance ; ce qui structure fortement les possibilités et impossibilités d'en retirer sinon une estime publique, du moins une indifférence. Être toléré comme sans-abri sédentarisé est une condition incontournable pour que les personnes restent dormir au même endroit.

À Partir de là, nous proposons donc un cadre de référence qui explique pourquoi certaines personnes dorment durablement dans de tels lieux, en nous demandant pourquoi elles ne changent pas de comportement d'habitat. Pourquoi suivent-elles cette ligne d'action cohérente, qui consiste à dormir à répétition dans un tel espace et à n'en pas changer ? Parce que dormir sur un tel site « engage » trois conditions auxquelles ces personnes tiennent et qui les font tenir, et qu'elles

appréhendent au sens de perdre en cas de changement de lieu pour dormir. Le site sur lequel elles dorment est associé à une tolérance, voire une considération publique ainsi que l'exercice de savoir-faire de débrouille avec les ressources de l'espace public, ce qui produit une familiarisation avec l'espace investi pour le sommeil. (H. Becker, 2006) Autrement dit, elles continuent à y dormir parce qu'elles y habitent. Changer de lieu revient à menacer cette tolérance publique, l'accès aux ressources de l'espace public et donc le processus de familiarisation avec son habitat ; conditions attachées singulièrement à cet espace que les personnes occupent et qui sont ainsi difficilement transportables dans un autre lieu où dormir.

Conclusion

Cette étude a cherché à contribuer à une meilleure compréhension des pratiques du non recours volontaire des sans-abris en situation de sédentarisation en période de pandémie de la covid-19. Même s'il n'existe pas de maladie propre à la précarité, en revanche, la santé des personnes sans-abri s'altère d'autant plus qu'hébergement et lien social font défaut. Les sans-abris ont une perception particulière de leur santé, ce qui peut être considéré comme un facteur aggravant supplémentaire notamment à cause de la forte contagiosité de la maladie à corona virus. À la lecture du constat sur la santé des personnes sans-abri que la prise en charge médicale pendant cette pandémie est bien entendu fondamentale mais que la prise en compte des questions sociales et de confinement sont également primordiales. Une meilleure connaissance des motifs de résistance des sans-abris à intégrer les hébergements d'urgence peut permettre d'améliorer leur prise en charge et favoriser leur accès aux soins.

C'est à l'aide des théories de la causalité fonctionnelle et du processus de disqualification sociale que nos données ont été intégrées dans un corpus d'explication et d'interprétation. Il nous a été difficile de couvrir tous les aspects de la problématique de la résistance des sans-abris sédentaires à intégrer les hébergements d'urgence. Cependant, nous avons pu toucher aux points qui nous semblaient les plus importants, tels que, le déni de la maladie, le poids des contraintes au sein des centres d'urgence, la diminution des opportunités de confort et de débrouille et enfin l'affaiblissement des relations sociales.

Nous pensons qu'il aurait été opportun de faire davantage d'entretiens de sans abri. Sédentaire. Une quantité plus importante de matériaux pourrait permettre de découvrir davantage de similarités et de différences entre les parcours de vie des sans-abris fixes, ainsi que comparer le parcours de vie de ceux-ci selon les caractéristiques de l'âge et des différentes générations.

Références bibliographiques

ANDERSON Nels, 1923, *Le Hobo, Sociologie du sans-abri*, cité par SCHWARTZ Olivier, 2011, Paris, Suivi de l'empirisme irréductible, Armand Colin,

- ARNAUD Amandine, 2017, *Évaluation de l'état de santé et des conditions de vie des personnes sans domicile à partir d'enquêtes épidémiologiques : difficultés méthodologiques et pratiques*, Paris, thèse de doctorat en Santé publique - épidémiologie, sous la direction de Yann Le Strat et Stéphanie Vandentorren, Université Paris Sud.
- BEAUCHAMP Sylvie., 2003, « Santé mentale au Québec », Vol 28, n°2, Motivation rationnelle de l'usage de drogue injectable et de la prostitution » *ERUDIT*, p. 195-210.
- BECK François, LEGLEYE Stéphane, SPILKA Stanislas, 2006, « L'alcoolisation des personnes sans domicile : remise en cause d'un stéréotype » *Économie et statistique*, Numéro 391-392.
- BECKER Howard, 2006, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 10 [URL : <https://traces.revues.org/257>].
- BROUSSE Cécile, 2006, « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficulté d'accès au logement ? » *Économie et Statistique*, Numéro 391-392.
- CARITAS, 2009, « La pauvreté rend malade : Pourquoi les conditions sociales influent sur la santé », *Papier de discussion* n°24. Lucerne, CARITAS.
- .CHOPPIN Katia ; GARDELLA Édouard ; PICHON Pascale ; JOUVE Élodie ; MAURIN Marine, 2013, *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française 1987-2012*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne.
- COPANS Jean, 1999, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan Université.
- DAMON Julien, 1996, *Les SDF*. Paris : La Documentation française. Collection : Problèmes politiques et sociaux ; n° 770.
- DAMON Julien, 2002, *La question du SDF : critique d'une action publique*. Paris, Presses Universitaires de France. Collection : Le lien social.
- DAMON Julien, 2012, *La question SDF, critique d'une action publique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- De La ROCHERE Bertrand, 2003, « La santé des sans-domiciles usagers des services d'aide ». *INSEE Première*, numéro 893.
- DEWEY John, 2011, *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte.
- DURKHEIM Émile, 2007, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, Série « Quadrige Grands textes », 144p. EAN : 9782130563310.
- EYSERMANN Béatrice, 2005, « Partir en quête du sans-abri : la construction sociale du sans-domicile-fixe (SDF) par les bénévoles d'une action de nuit à Marseille », *Anthropologie et société*, vol.29, n°3, p. 167-183.
- GARDELLA Édouard, 2014, « Secourir les sans-abri en détresse. La norme d'inconditionnalité dans l'urgence sociale », Rennes, *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie* in A. Brodier-Dolino, I. vonBueltingsloewen, B. Eyraud, C. Laval et B. Ravonéd *PUR*, p. 233-257.

- GAZIN Pierre, BROUQI Philippe, 2004, « Les maladies infectieuses chez les sans-abris », Paris, *Antibiotiques*, 6 (3), p. 175-179 in : Jaffré Y. (dir.), Olivier de Sardan Jean-Pierre (dir.). *La construction sociale des maladies : les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest.*, Presses Universitaires de France, p.15-40.
- JODELET Denise, 2003, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LANZARINI Corine, 2000, *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, PUF.
- LOISON M-Hélène, 2006, *Un nouveau regard sur les sans-abris*, Report on homelessness in France, FEANTSA.
- MOATTI Claude et KAISER Mayer, 2007, *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- OLIVIER de Sardan Jean-Pierre, 1999, *Les représentations des maladies : des modules ?* in la construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaire en Afrique, Presses universitaires de France, p 15-40.
- PAUGAM Serge, 1991, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, cité par DAMON Julien, 1998, *des hommes en trop, essai sur le vagabondage et la mendicité*, Éditions de l'Aube.
- SPRAKE Ellie, RUSSELL Jean Marion, BARKER Margo, 2014, «Food choice and nutrient intake amongst homeless people». *Journal Hum Nutr Diet*. Jun; 27(3): 242-50 doi:10.1111/jhn.12130.
- THEVENOT Laurent, 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- TIMOTHY Peter Johnson, 1997, « Substance Abuse and Homelessness: Social Selection or Social Adaptation ? », *Addiction*, 92 (4), pp. 437-445
- WARIN Philippe, 2016, *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, PUG.